

RENVOYÉE À LA SAINT-GLINGLIN?

« On devra relancer l'économie et répondre aux inquiétudes sociales. Cette réforme risque de paraître très décalée... » **Ludovic Mendes**, député LaREM, à propos des retraites.

PAS DE TRÊVE POUR LES DÉPUTÉS

L'épidémie bouleverse également le calendrier de l'Assemblée nationale : la trêve de la semaine du 13 avril a été annulée, afin de maintenir une activité parlementaire. Et les travaux prévus cet été seront sans doute ajournés.

Politique & Citoyenneté**GOVERNEMENT**

Pénurie de masques : chronique d'un mensonge

La volte-face de l'exécutif sur la protection du visage révèle les duperies du pouvoir macroniste dans la gestion de la crise. La pénurie a été dissimulée derrière des consignes sanitaires irresponsables. Retour sur un véritable scandale.

Gouverner, c'est prévoir. Et, sur ce sujet, le gouvernement ne peut plus se voiler la face. Depuis deux mois, il a délibérément menti pour étouffer le scandale de la pénurie.

« Il n'y a pas besoin d'un masque quand on respecte la distance de protection vis-à-vis des autres », expliquait, mi-mars, la porte-parole du gouvernement, Sibeth Ndiaye, argumentant laborieusement : « Je ne sais pas utiliser un masque (...) ce sont des gestes techniques. » Des « éléments de langage » fantasmés déclinés sur tous les tons. « Il faut sortir de ce fantasme autour des masques », explique également la ministre Agnès Pannier-Runacher, le 19 mars. *Respecter une distance de plus d'un mètre, c'est beaucoup plus efficace qu'un masque. Et, surtout, on a des cas de contamination de gens qui portent des masques et le tripotent toute la journée.* Un raisonnement repris par le premier ministre lui-même devant la mission d'information parlementaire, mercredi dernier. « Il n'y a pas de preuve que le port du masque dans la population apporterait un bénéfice. Ce serait même plutôt le contraire, à cause d'une mauvaise utilisation », a osé Édouard Philippe devant les parlementaires.

Deux jours plus tard, l'Académie de médecine prend le pouvoir macroniste de court et met fin à l'omerta en demandant que le port d'un masque « grand public » ou « alternatif » aux masques médicaux soit rendu obligatoire pour les sorties pendant la période de confinement et lors de sa levée. Jérôme Salomon, le directeur général de la santé, lui emboîte le pas. « Nous encourageons le grand public, s'il le souhaite, à porter des masques, en particulier ces masques alternatifs qui sont en cours de production ! » lance-t-il lors de son point presse quotidien, contredisant le discours officiel tenu jusqu'ici par les ministres à longueur d'antenne. Alors, pourquoi avoir attendu si longtemps, au risque de nouvelles victimes, pour consentir à ce changement de cap ?

Cette préconisation sanitaire du masque pour tous figurait pourtant noir sur blanc dans un rapport publié en mai 2019 par Santé publique France. « En cas de pandémie, le besoin en masques est d'une boîte de 50 masques par foyer, à raison de 20 millions de boîtes en cas d'atteinte de 30 % de la po-



En visite dans une usine, le 31 mars, Emmanuel Macron a tenté de démontrer qu'il était aux manettes pour doper la production nationale de masques... Loïc Venance/Pool/AFP

pulation » y est-il clairement écrit. Une recommandation qui n'a pas été suivie d'effet. Pour la simple et bonne raison que, dès le mois de janvier, le gouvernement savait qu'en cas de pandémie, il n'y aurait pas assez de masques pour répondre aux demandes. Empêtré dans ses mensonges, l'exécutif se retrouve alors face à une double contrainte : gérer la crise à coups de commandes précipitées et chaotiques, et tenter de camoufler politiquement cette pénurie qui aurait pu être évitée. Les ministres se gardent bien, d'ailleurs, de prononcer le mot, évoquant des « tensions » sur le marché mondial ou des « manques avérés ». « Il n'y a pas de sujet de pénurie », insiste Jérôme Salomon, le 26 février.

Un choix délibéré de cacher la vérité

Un mois plus tôt, la ministre de la santé, Agnès Buzyn, assurait que « des dizaines de millions de masques (étaient) en stock, en cas d'urgence », et que « tout cela (était) parfaitement géré par les autorités ». « Et si un jour il fallait porter un masque, ajoutait-elle, alors nous distribuerions le masque, il n'y a »

LES MASQUES COMMANDÉS EN CHINE LIVRÉS... EN JUIN

Le 21 mars, Olivier Véran annonçait tambour battant que l'État était enfin parvenu à commander « plus de 250 millions de masques » à des fournisseurs chinois. Hier, le ministre français des Affaires étrangères, Jean-Yves Le Drian, a indiqué que « le pont aérien que nous avons mis en place se déroule et les masques commandés arriveront (par) toute une série de vols qui vont s'échelonner d'ici à la fin du mois de juin ». Au même moment, une enquête du Syndicat national des professionnels infirmiers (SNPI CFE-CGC) révélait que 53 % des infirmiers ont « constaté un manque » de modèles chirurgicaux et plus des trois quarts (81 %) de modèles FFP2. Dans les hôpitaux et les Ehpad (46 %) il n'y a pas assez de masques chirurgicaux pour en changer toutes les 4 heures, comme cela est pourtant recommandé par les autorités sanitaires.



●●● Pénurie de masques : chronique d'un mensonge

absolument aucune raison d'aller en acheter». En coulisses, c'est la panique. L'exécutif sait que s'ouvre une course contre la montre pour importer et produire des milliards de masques. Mais la gestion des commandes par les différents services concernés s'avère chaotique, avec des commandes tardives en trop faibles volumes et une coordination hasardeuse. Pendant ce temps, au front, les soignants découvrent effarés que la France ne dispose pas de stocks suffisants pour faire face à l'épidémie. Des médecins portent plainte contre l'État. Pas de quoi intimider le gouvernement, qui s'enferme dans ses mensonges. Le 17 mars, le nouveau ministre de la Santé, Olivier Véran, affirme avec morgue que « nous avons assez de masques aujourd'hui pour permettre aux soignants d'être armés face à la maladie et de soigner les malades ». C'est une toute autre histoire, tragique, qui s'écrit au même moment dans les hôpitaux et Ehpad.

Le gouvernement s'était pourtant targué de jouer la transparence

Ce jour-là, Olivier Véran lâche le chiffre fatidique : « 110 millions de masques » seraient disponibles dans les stocks de l'État. Il y en avait plus d'un milliard, dix ans plus tôt. Alors comment expliquer cette disette ? Le tournant dans la gestion des stocks date du quinquennat Hollande. En 2013, la ministre de la Santé, Marisol Touraine, décide de supprimer les stocks de l'État et de transférer cette compétence aux employeurs,

qu'ils soient publics ou privés. En 2015, un rapport sénatorial juge la situation « catastrophique » et préconise que l'État conserve ses stocks stratégiques. Il n'en sera rien et la confiance aveugle dans la production chinoise accéléra la catastrophe.

Mais, au lieu de jouer la transparence, comme il s'y était pourtant formellement engagé devant les Français, et de mettre sur la table la réalité de cette pénurie, l'exécutif choisit de cacher la vérité sous une communication indigente. Lors de sa visite d'une usine de masques du Maine-et-Loire, mardi 31 mars, pour tenter de redorer son blason et démontrer qu'il était aux manettes pour doper la production nationale, Emmanuel Macron a dénoncé les « irresponsables » qui en sont « déjà à faire des procès, alors que nous n'avons pas gagné la guerre ». Une étrange manière de qualifier les interventions de l'opposition parlementaire, dont le devoir est d'interroger les choix politiques censés être pris dans l'intérêt général.

Hier, face au tollé provoqué par ce changement de discours sur le port du masque, Olivier Véran a encore une fois noyé le poisson. Interrogé par l'opposition sur ce « flottement », le ministre de la Santé s'est contenté de répondre que la question restait « ouverte ». « À mesure que les recommandations scientifiques évoluent, nous sommes amenés nous-mêmes à nous réinterroger », a poursuivi le ministre. Celles de l'Académie de médecine et du directeur général de la santé sont pourtant on ne peut plus claires. ●

RACHEL PRIZAC

ASSEMBLÉE NATIONALE

Les députés PCF déposent une commission d'enquête

De l'affaiblissement des capacités de soins au non-respect des recommandations de l'OMS, l'objectif est de faire la lumière sur la gestion de la crise du coronavirus.

Ils veulent aller plus loin, beaucoup plus loin que la simple participation à la mission d'information Covid-19 chapeauté par le président de l'Assemblée, Richard Ferrand. Hier, les députés PCF ont demandé la création d'une commission d'enquête parlementaire « visant à identifier les dysfonctionnements dans la gestion sanitaire de la crise du coronavirus ». « Nous voulons lever la chape de plomb démocratique. Nous sommes dans une démarche constructive : il faut pointer ce qui a conduit à l'ampleur de cette crise, pour tirer les conséquences et limiter les pandémies futures », explique André Chassaigne, président du groupe GDR.

« Nous déposons cette commission car nous n'excluons pas que la mission d'information en cours soit une mission d'enfumage. Il pourrait s'agir d'une démarche occupationnelle des députés, alors qu'il faut de l'action. Nous ne sommes pas dans une volonté polémique : nous voulons pointer les dysfonctionnements pour les résoudre véritablement », précise Sébastien Jumel.

Les députés PCF ne se satisfont pas de la proposition de Richard Ferrand de transformer la mission en cours en commission d'enquête plus tard, lors d'une « seconde phase ». Le président de l'Assemblée insiste : « Nous cherchons des solutions, pas des coupables. Seul le virus est coupable ! »

« Pour trouver des solutions, l'analyse des erreurs du passé est précieuse. D'autant que des dysfonctionnements majeurs ne sont toujours pas réglés. Il y a urgence sur les masques, les tests, les médicaments, les bouteilles d'oxygène et le gouvernement botte en touche sans vouloir remédier à l'origine de la pénurie », observe André Chassaigne. Le député entend ainsi nationaliser l'usine Luxfer en France, dernier site de fabrication de bouteilles d'oxygène d'Europe, fermée l'an dernier et toujours inactive alors que les salariés sont prêts à

relancer la production. L'exécutif refuse aussi de reprendre le site Famar. « Mais peut-on réellement se priver de la fabrication sur le territoire de douze médicaments d'intérêt majeur ? Il faut changer de logiciel au plus vite », alerte Pierre Dharréville.

Le député PCF appelle à « abandonner au plus vite les suppressions de postes et de lits programmées à l'hôpital », et craint que la création de la commission ne soit empêchée. « Nous allons utiliser notre droit de tirage. Mais il existe un précédent : une enquête sur la réforme des retraites a été bloquée par la majorité il y a peu. Nous verrons, mais cela sera révélateur d'un état d'esprit », prévient-il. « Je ne vois pas les raisons d'un refus. Notre commission ne télescope aucune autre. Il faut respecter le droit des parlementaires, d'autant plus sur une

crise aussi grave sur laquelle il faut faire la lumière », insiste André Chassaigne.

Dans leur texte, les communistes s'interrogent notamment sur les milliards d'euros enlevés à l'hôpital public, les 100 000 lits supprimés en vingt ans, mais aussi sur le non-respect des recommandations de l'OMS par la France concernant l'arrivée du coronavirus. « Nous n'aurons pas une mémoire de poisson rouge. Cette crise est un accélérateur de la révélation de ce que nous dénonçons depuis des années. Affaiblir l'hôpital public, découper notre appareil productif et industriel, c'est abîmer l'État, sa souveraineté sanitaire et sa capacité d'action au service des citoyens », prévient Sébastien Jumel, qui appelle à repartir dans le bon sens. « En petit comité, le gouvernement prépare les mesures d'après, nous ne sommes pas dupes. Ils vont essayer de conforter leur modèle. Nous en avons un autre et nous allons présenter, mercredi, 74 mesures d'urgence pour le présent et pour les jours heureux d'après », annonce André Chassaigne. ●

AURÉLIEN SOUCHEYRE

LE JOURNAL FONDÉ PAR JEAN JAURÈS

l'Humanité

H.Q. 22/08/2020

UN MILLION POUR UN NOUVEAU DÉPART

JE VERSE

..... euros

Votre don vous donne droit à une réduction d'impôt de 66 %, dans la limite de 20 % du revenu imposable.

NOM / PRÉNOM

ADRESSE

VILLE CODE POSTAL

E-MAIL TÉLÉPHONE

Le libelle mon chèque à l'ordre de : Presse et Pluralisme « Souscription Humanité ». Je retourne ce coupon complété et accompagné de mon chèque à : L'Humanité - Secrétariat du directeur, 5, rue Pleyel Immeuble Calliope - 93528 Saint-Denis Cedex.